

Niort, le 20 octobre 2005

Mairie de Niort
Place Martin Bastard
79000 NIORT

A l'attention de Monsieur Alain Baudin
Maire,

GPG/AL

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance avec intérêt dans la presse du 18 octobre, de la mise en vente par la Ville de Niort de sept immeubles, en provenance, pour cinq d'entre eux, de legs.

J'ai noté que seuls trois biens immobiliers ont été vendus à un prix dérisoire. Je suis surprise de voir que la ville de Niort n'a pas saisi l'opportunité de les conserver, pour en faire des logements sociaux (PLAI).

Lors de la réunion du 17 octobre à laquelle vous assistiez et qui avait pour objet de faire le bilan de l'offre de logements sociaux sur Niort, nous avons abordé le problème de la pénurie de ces logements et de la volonté d'assurer la mixité sociale. L'Etat a même souligné sa volonté d'aider à la réhabilitation de logements existants.

Je constate, quelles que soient les raisons pour lesquelles vous avez décidé de mettre en vente ces immeubles, que ce n'était ni pour remplir les « caisses de la commune », ni même « pour trouver le premier sou nécessaire au financement des travaux de la Brèche ». Ils auraient donc pu être cédés à l'OPAC, ou à un autre organisme bailleur.

Par ailleurs, vous avez vous-même fait état de votre crainte de voir la ville de Niort passer sous peu en deçà des 20% de logements sociaux exigés par la loi SRU.

Je suis donc très surprise de cette vente et j'espère que les immeubles qui n'ont pas été acquis pourront être concédés à l'OPAC pour en faire des logements sociaux.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève Gaillard